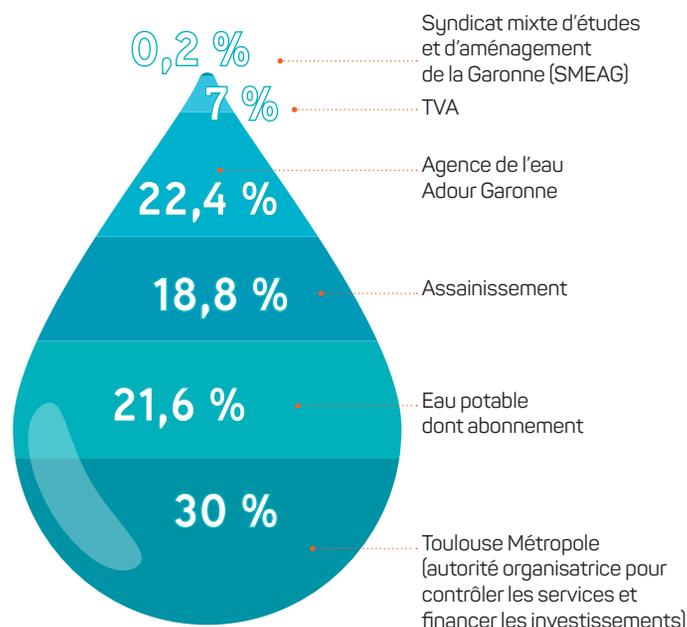


Un tarif unique 2,92 €/m³*

RÉPARTITION DU PRIX DE L'EAU



* Prix : en Euros TTC pour 120 m³ au 1/01/2021 et révisable au 1/01 de chaque année.

Une qualité renforcée

La qualité des réseaux sera améliorée par le doublement des investissements en faveur du renouvellement des canalisations qui passent de 12 à 24 millions d'€/an. Un effort qui permettra à Toulouse Métropole de réduire les coûts liés aux fuites et d'en limiter l'impact environnemental.

Pour renforcer la qualité sanitaire de l'eau, Toulouse Métropole a opté pour :

- l'utilisation de nouvelles méthodes « multibarrières » de traitement de l'eau (charbon actif en micro grains, ozone, UV),
- un renforcement du nombre de capteurs dans le réseau pour mieux surveiller la qualité de l'eau en temps réel,
- des centres d'hypervision pour une surveillance stratégique de toutes les données et analyses de l'eau potable et de l'assainissement, en temps réel.

Pour les communes du secteur centre-nord Aucamville, Castelginest, Fenouillet, Fonbeauzard, Gagnac sur Garonne, Gratentour, Launaguet, Lespinasse, L'Union, Saint-Alban et Saint-Jean

le numéro unique pour l'eau potable ne sera mis en place qu'en 2024.

En attendant, pour toute question sur l'eau potable, le contact est :

Veolia : 05 61 80 09 02
service.eau.veolia.fr

**Maison de l'Eau
de Toulouse Métropole**
3, rue d'Alsace-Lorraine
31 000 TOULOUSE

Mardi et jeudi de 9 h à 14 h
Mercredi de 9 h à 17 h
Vendredi de 12 h à 19 h
Samedi de 9 h à 13 h

eaudetoulousemetropole.fr
Tél. : 05 61 201 201

Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Toulouse Métropole - Ne pas jeter sur la voie publique - Juin 2021



EAU DE TOULOUSE MÉTROPOLE



eau de toulouse métropole
SERVICE PUBLIC | EAU & ASSAINISSEMENT

Le nouveau dispositif

Depuis 2020, Toulouse Métropole a mis en place Eau de Toulouse Métropole : un dispositif unique pour l'eau et l'assainissement, un tarif unique pour toutes les communes et de nombreux services.

Ce qui a changé

Un tarif unique

- 2,92 €/m³* pour les 37 communes de Toulouse Métropole.

Des services déployés à des dates différentes (voir carte)

- Une facture unique Eau et assainissement, deux fois/an,
- Un site internet dédié eaudetoulousemetropole.fr permettant de réaliser des démarches en ligne,
- Un numéro de téléphone unique,
- Un guichet d'accueil,
- Deux sociétés dédiées : **Setom**, créée par Veolia Eau, en charge de l'eau potable et **Asteo**, créée par Suez Eau France, en charge de l'assainissement,
- Un contrôle citoyen de la gouvernance des deux sociétés dédiées, exercé par le biais d'associations d'usagers et de personnalités qualifiées,
- Des contrôles de qualité renforcés : qualité sanitaire pour l'eau potable et qualité environnementale pour l'assainissement.

* Prix : en Euros TTC pour 120 m³ au 1/01/2021 et révisable au 1/01 de chaque année.

Ce qui ne change pas

- Toulouse Métropole reste l'autorité organisatrice de la production et de la distribution de l'eau potable ainsi que de l'assainissement qui demeurent des services publics.
- Toulouse Métropole assure les investissements nécessaires sur les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales ainsi que sur les « ouvrages » (stations de dépollution des eaux usées, unités de production d'eau potable, réservoirs, postes de refoulement).

Dates de mise en place des nouveaux services

(facture unique, services en ligne, numéro de téléphone unique...)

- 2020 : Eau potable et assainissement
- 01/01/20 : Assainissement
- 01/01/24 : Eau potable

